## Communiqué de presse



Remise de titres 2017 à la Haute Ecole Arc Santé

## Appartenir aux professionnels de la Santé

La Haute Ecole Arc Santé a vécu, le vendredi 10 mars à Delémont, une magnifique cérémonie de remise de diplômes placée sous la thématique de l'appartenance au monde de la Santé. Le Ministre jurassien de la Formation, de la culture et des sports Martial Courtet a remis 56 Bachelors of Sciences HES-SO en Soins infirmiers devant un parterre de plus de 400 invités.

Moment fort et attendu par les nouveaux diplômés en Soins infirmiers, la remise du Bachelor constitue un jalon important dans leur cursus.

«Après trois années intenses pour achever une formation exigeante, la valeur du diplôme obtenu n'en est que plus significative. Les nouveaux diplômés appartiennent désormais à la grande famille des infirmiers. Ils embrassent une profession où technique et approche de l'Humain sont primordiales», a expliqué Nicolas Chevrey.

Mais le directeur de la Haute Ecole Arc Santé a aussi appelé les futurs professionnels à promouvoir le travail en équipe interdisciplinaire dans leur future vie professionnelle.

A sa suite, le Ministre de la République et canton du Jura Martial Courtet, chef du Département de la formation, de la culture et des sports ainsi que la Directrice générale de la Haute Ecole Arc, Brigitte Bachelard, ont également pris la parole avant de remettre, de concert, le précieux sésame aux nouveaux diplômés.

Ces derniers sont issus, pour la grande majorité, des trois cantons l'Arc jurassien que sont Berne, Jura et Neuchâtel.

Tout heureux de recevoir leur Bachelor, les 56 diplômés ont profité de ces quelques instants de bonheur et ont pris le temps d'évoquer, entre eux, ces trois années de formation actuellement suivi par 270 étudiants (près de 400 en comptant ceux de l'année préparatoire).

## Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à:

Matthieu Berberat Chargé de communication Haute Ecole Arc Santé Tel. +41 32 930 11 25 Mobile +41 76 557 11 25

Delémont, le 10 mars 2017

